

GUY BREANT & ASSOCIES

COMMISSARIAT AUX COMPTES



FESTIVAL DES FORÊTS

Siège social : 6, promenade Saint Pierre des Minimes
60200 COMPIEGNE

***RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE
31 Août 2009***

FESTIVAL DES FORÊTS

Siège social : 6, promenade Saint Pierre des Minimes 60200 COMPIEGNE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Août 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FESTIVAL DES FORÊTS tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à leur justification, les appréciations portées dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

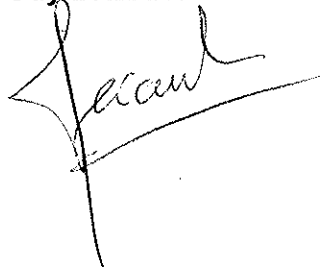
II - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Compiègne le 10 décembre 2009

Guy BREANT



FESTIVAL DES FORÊTS

*ASSOCIATION SANTE ET MEDECINE DU TRAVAIL DE LA VALLEE DE L'OISE
Siège social : 6, promenade Saint Pierre des Minimes 60200 COMPIEGNE*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Articles L.223-19 à L.223-21 du Code de Commerce
Exercice clos le 31 Août 2009

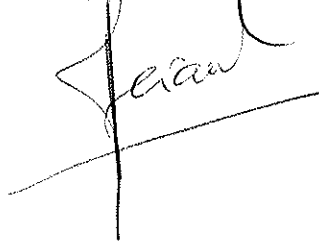
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il, n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de commerce.

~

Fait à COMPIEGNE le 10 décembre 2009

Guy BREANT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Breant', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2009 : Etat préparatoire

ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 3 1 0 8 2 0 0 9	Exercice N-1 clos le 3 1 0 8 2 0 0 8	
				Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016	4 083		
	Immobilisations corporelles *	028	030	6 701	1 487	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	50	50	
	Total I (5)	044	048	10 834	1 100	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062	61	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		300	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	14 496	22 711
		Autres * (3)	072	074	79 242	103 730
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	67 944	31 934	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
		Total II	096	098	161 742	158 675
		Total général (I + II)	110	112	172 576	159 775
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
				1	2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		13 164	13 164	
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * (31))	131	132	10 671	10 671	
	Report à nouveau	134	134	2 420	(9 102)	
	Résultat de l'exercice	136	136	(8 096)	11 522	
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142	18 159	26 255	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		7 703	
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			4 933	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		72 284	63 916	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : (169))	172	172	30 624	28 647	
	Produits constatés d'avance	174		42 212	28 322	
		Total III	176	145 120	125 817	
	Total général (I + II + III)	180		163 279	159 775	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 179	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise ASSOCIATION FESTIVAL DES FORÊTS

Néant

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31/10/82/01/09 | Exercice N-1 clos le 31/10/82/01/08

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		DIVERS ET CHARGES DIVERS	
Ventes de marchandises*	210	9 000	11 128		
Production vendue { biens, services* } dont export et livraisons intracommunautaires	215				
	217	66 918	87 826		
	222				
Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					
Production immobilisée*	224				
Subventions d'exploitation reçues	226	241 891	254 526		
Autres produits	230	14 186	7 866		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	331 994	361 346		
Achats de marchandises* (y compris droits de douane)	234	3 455	3 341		
Variation de stock (marchandises)*	236	(61)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240				
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	183 997	182 118		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243 33)	244	2 205	1 441		
Rémunérations du personnel*	250	104 467	92 304		
Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	34 348	32 024		
Dotations aux amortissements*	254	742	3 673		
Dotations aux provisions	256		7 703		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	262	10 809	13 201		
Total des charges d'exploitation (II)	264	339 963	335 803		
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	(7 968)	25 543		
Produits financiers (III)	280	2	1		
Produits exceptionnels (IV)	290				
Charges financières (V)	294		830		
Charges exceptionnelles (VI)	300	130	12 009		
Impôts sur les bénéfices* (VII)	306		1 184		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)	310	(8 096)	11 522		

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316				
Amortissements excédentaires (art. 39-1 C.G.L.) et autres amortissements non déductibles	318				
Provisions non déductibles*	322				
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324	130			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 347 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 348	330				
Entreprise nouvelle (44. scviss) 986 Zone franche urbaine (44. ucilles et ucilles A) 987 Zone franche Corse (44. dlcors) 988					
Repise d'entreprises en difficulté (41. repdes) 981 Jeune entreprise innovante (44. jeevas) 989 Pôle de compétitivité (44. imcdico) 990					
Divers* (dont : investissements outre-mer 344 créance due au report en arrière du déficit* 346)					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)	356				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :	360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370				
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381 Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380 n° du centre de gestion agréé : 388					
Montant de la T.V.A. collectée 374 6 214 Effectif moyen du personnel* : 376 3 dont apprentis : handicapés :					
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378 19 934 Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 499					

EXERCICE 2009

Reçu

Les imputations concernent cette rubrique sauf mention dans la notice 3033.N.117